

ANDERLECHT

100 ans de difficiles relations entre la police et Cureghem

Une revue s'intéresse à l'image criminalisante du quartier

L'Université populaire d'Anderlecht vient de publier le troisième numéro de sa revue « la Mauvaise herbe ». Cette fois, il y est question de la criminalisation de Cureghem. Les auteurs reviennent sur 100 ans de relations entre les habitants d'un quartier qui souffre d'une image négative et les forces de l'ordre.

Au cœur d'Anderlecht, le quartier populaire de Cureghem souffre d'une image péjorative, véhiculée tant par certains politiques que les médias, à l'occasion de faits divers qui entretiennent des idées reçues. C'est justement cette image criminalisante de Cureghem qui a intéressé l'Université populaire d'Anderlecht (UPA), qui y a consacré une après-midi d'étude, en novembre dernier, et

ensuite une revue, parue récemment.

À la base de ce projet, il y a l'invitation faite par l'Université populaire d'Anderlecht à Yasmina Zian, doctorante en histoire à Berlin, d'organiser une conférence. La chercheuse, qui vient de Schaerbeek, est l'auteur d'une thèse sur la criminalisation du juif de Cureghem de la fin du 19^e siècle au début du 20^e. « *Entre-temps* », raconte Yasmina Zian, « l'UPA a organisé le Festival populaire de Bruxelles, dans différents lieux, dont le parc de la Rosée, situé dans Cureghem même. Et elle a eu des problèmes avec l'administration communale, comme s'il était impossible d'organiser un événement à Cureghem. » Au final, le festival a pu se tenir, à condition que la sécurité soit assurée par la police, qui contrôlait les entrées.

« Il y a des gens qui nous ont expliqué que la police vidait les sacs, faisait des fouilles, demandait même à certains s'ils n'avaient pas des armes... Cela a créé une tension, les jeunes ne voulaient pas passer par cette sorte de checkpoint. » Pour l'UPA, cet épisode illustre l'attitude criminalisante de la police vis-à-vis des jeunes du quartier. La chercheuse et l'UPA ont ainsi fait un parallèle entre la stigmatisation par la police des jeunes de Cureghem aujourd'hui, issus d'un milieu populaire et souvent de l'immigration, et celle des juifs au début du 20^e siècle, vus comme « suspects » par la police des étrangers de l'époque. Une situation qui perdure donc depuis 100 ans, ce qui n'étonne d'ailleurs pas tant que cela Yasmina Zian, qui parle de racisme institutionnel.

doctorant en science politique, explique ainsi que pendant des années, les politiques anderlechtois ont délaissé le quartier, avant de lancer, dans les années 90, des contrats de sécurité qui entraînent une présence accrue de la police à Cureghem. L'interview de Vital Marage, travailleur au service prévention d'Anderlecht, est aussi particulièrement éclairante. Il constate que la police comme les jeunes du quartier sont porteurs de clichés les uns sur les autres, ce qui ne tend pas à de bonnes relations. En définitive, cette revue donne des clés de compréhension, pose des questions qui, si elles concernent Cureghem, peuvent être transposées à bien d'autres quartiers populaires bruxellois. ●

M.H.



Le commissariat de Cureghem, près de la maison communale. © J.T.



Les abattoirs et le fameux marché. © J.T.

REBELLIONS DE 1997

Dans la revue qui complète l'après-midi d'étude, on trouve un article résumant le travail de la doctorante et des écrits sur des situations plus récentes. La revue, qui porte le doux nom de « Mauvaise herbe », revient notamment sur les rébellions de Cureghem en 1997, qui durèrent trois jours, suite à la mort, par balles des gendarmes, d'un riverain, Saïd Charhi. Des soulèvements que l'on peut analyser comme « l'expression d'un sentiment d'injustice, notamment à l'égard d'une police perçue comme raciste et violente. » Un article d'Anthony Pregnotato,

Universitaire populaire d'Anderlecht

Une université populaire pour tous à Cureghem

L'Université populaire d'Anderlecht (UPA), qui se trouve rue du Chimiste dans le quartier de Cureghem, a été lancée en 2013. Son objectif est d'être un lieu d'accès aux savoirs, pour tous les habitants du quartier, quels que soient leur âge, niveau d'étude, origine, etc. L'Université populaire dit accueillir environ 250 personnes chaque semaine, qui assistent à ses cours, ateliers et autres activités. L'équipe de l'UPA propose ainsi

des cours de français, d'informatique, des formations en pédagogie, du soutien scolaire, des ateliers de théâtre ou de couture, etc. En outre, sur un côté plus politique, elle organise des conférences et des débats et est l'initiatrice du festival populaire de Bruxelles, dont la première édition a eu lieu en 2016. L'événement veut mettre en lumière la richesse et le côté positif des différents quartiers populaires de la capitale.

L'UPA édite une revue, « la Mauvaise herbe », dont le troisième numéro est consacré à la criminalisation de Cureghem. Cette édition est destinée à retracer les différentes idées et paroles populaires de Bruxelles et de l'UPA. Le 19 mars prochain, à 18h30, aura lieu une présentation du troisième numéro de la Mauvaise herbe à la librairie Par Chemins, rue Berthelot à Forest. ●

BRUXELLES

Gial : « Nous regrettons la lecture orientée de l'audit »

C'est un audit commandé par le conseil d'Administration de GIAL, l'ASBL en charge de l'informatique de la Ville de Bruxelles, qui a permis de s'interroger sur la légalité du contrat de consultance de l'expert Michel Leroy et sur l'absence de mise en concurrence. Le salaire de l'expert correspond aux prix pratiqués sur ce marché très compétitif, ont affirmé dimanche les échevins socialistes Mohamed Ouriaqgli et Karine Lalieux, l'actuel et l'ancienne présidente de GIAL.

« Nous regrettons l'instrumentalisation politique et la lecture orientée de l'audit commandé par le CA de GIAL en mai 2017 pour pointer les améliorations à apporter à la gestion de l'association. Depuis la remise de ce document en octobre dernier, le CA a tenu compte des recommandations », ont souligné Mohamed Ouriaqgli et Karine Lalieux, dans un communiqué commun. Un audit d'octobre 2017 réalisé à la demande de la nouvelle direction de l'asbl GIAL, pointe des pro-

blèmes de légalité dans un contrat conclu par cette dernière avec une société de consultance gérée par le directeur du développement de GIAL Michel Leroy, avait rapporté vendredi l'hebdomadaire Le Vif. Cette information a suscité plusieurs réactions outragées, dans l'opposition. « Il est révoltant de constater que l'administration de la Ville de Bruxelles a conclu des contrats hors de prix, à la tête du client, et ce sans respecter la loi relative aux marchés



Mohamed Ouriaqgli. © D.C.

publics et qu'elle a ainsi largement gaspillé l'argent du contribuable » : c'est la réaction de Bianca Debaets (CD&V), secrétaire d'état bruxelloise à la Transition numérique. Une réaction face au scandale de Gial. Entre 2000 et 2017, le directeur de l'ASBL — qui gère l'informatique de la commune — Michel Leroy, a touché 1.000 euros par jour via sa société de consultance, Altera Via. Ce qui représente 3 millions en tout. Un appel d'offres public s'imposait mais il n'a jamais eu lieu. Les résultats de l'audit commandé par le collège ont poussé Gial à mettre fin, en décembre, à ce contrat. Depuis ces révélations, d'autres politiques y vont à cœur joie sur les réseaux sociaux. C'est notam-

ment le cas d'Emmanuel De Bock (DéFI), député bruxellois et conseiller communal à Uccle. Il a posté ce week-end sur Twitter, une publicité du Gial, avec en préambule « On ne rigole pas... ». La réclame indique : « Les marchés IT faciles. Avez-vous pensé à utiliser les services d'une centrale informatique ? C'est facile, rapide et légal ! », peut-on lire. Une publicité qui était donc assez loin de la réalité. En plus du contrat farfelu de Michel Leroy, l'audit de VDE soulignait que plus de 2 millions des dépenses du Gial, entre novembre 2015 et décembre 2016, étaient remises en question. Elles auraient dû faire l'objet d'un marché public. ●

E.F.

CONCOURS EXCLUSIF

REMPORTEZ VOS PLACES

FRANZ FERDINAND

MERCREDI 28 FÉVRIER - FOREST NATIONAL

Envoyez le code

FRANZ AU 6010
suivi de vos coordonnées complètes
(nom, prénom, adresse, email)

LaMeuse LaGazette LaProvince NordEclair LaCapitale



6010

1.5€/participation

200010162202
Concours jusqu'au 21 février à 23h59 - 1€50 participation. La participation via ce canal est gratuite. Les coordonnées complètes doivent être fournies. Les données techniques et marketing@sudpresse.be. Le règlement des concours est soumis aux conditions légales sur la protection de la vie privée du 8 décembre 1992. En participant à ce jeu, vous acceptez que vos données soient reprises dans le traitement de Sudpresse et peuvent être transmises à des tiers. Règlement disponible sur demande. SUDPRESSE S.A. - service jeux concours - rue de Coquelet 134 - 5000 Bouge.

ANDERLECHT



Kiabi a ouvert ses portes

L'enseigne française, Kiabi, a ouvert son cinquième magasin belge au Westland Shopping d'Anderlecht. « Il est le plus grand de Belgique avec une surface d'environ 1.700 à 1.800m² », annonce Aalrik Van Straten, responsable de Kiabi Belgique. La chaîne de prêt-à-porter s'est installée en Belgique en 2016, 4 magasins ont déjà été ouverts, dont deux à Bruxelles à Docks en octobre 2016 et plus récemment à The Mint, fin 2017. ●